

HUB 2 – Actes 19.12.2023

Mardi 19 décembre 2023, en collaboration avec le projet CEFavenir, a eu lieu le deuxième HUB de la plateforme HYMA. Le thème était : " **Le parcours scolaire comme choix ou conséquence ?**". Cette rencontre était articulée en quatre ateliers de 45 minutes, et la conclusion en plénière, reprenant les premiers éléments de réponse à la question suivante : « **Qui a besoin de quoi pour pouvoir fonctionner ?** ». L'idée étant de favoriser le réseautage dans le cadre d'un processus d'intelligence collective.

Atelier 1 : Le rôle des référents scolaire en centre Croix -Rouge.

- La vie dans un centre (qui fait quoi ?)
- Les différentes bonnes pratiques
- Comment s'articule-t-on autour du jeune ?

Jérôme Snyers (Croix-Rouge) jerome.snyers@croix-rouge.be

Mandy Renardy (Croix-Rouge) mandy.renardy@croix-rouge.be

Atelier 2 : Le rôle du tuteur dans la scolarité du MENA.

- C'est quoi un tuteur ? Quelles sont les limites et les leviers ?
- Les différentes bonnes pratiques

Jordane Braas (tutrice) : jordane.braas@cripel.be

Sarah Trabelsi (tutrice) : sarahtrabelsi456@gmail.com

Jean Danis (tuteur et président d'ATF MENA) jeandanis60@gmail.com

Ateliers 3 et 5 : Trajectoire(s) scolaire(s) des MENA et défis de l'accompagnement par l'école.

- Comment faire pour que ce soit un choix plus qu'une conséquence ?
- Les différentes bonnes pratiques

Barbara Sojic (CEFAvenir) barbara.sojic@cpeons.be

Alain Desmons (CEFAvenir) alain.desmons@segec.be

Thierry Delia (DASPA) thierry.delia@cpeons.be

Anne Catherine Dheur (DASPA) anne-catherine.dheur@efpl.be

Atelier 4 : La question de la santé mentale liée aux parcours de l'exil.

- Présentation du réseau – des missions – des ressources
- Enjeux et symptomatologie : parcours migratoire, trauma, adolescence et loyautés
- Quels besoins par rapport au réseau de la santé mentale ?

Sara Ben Merhnia (REALISM) Sara.BenMerhnia@uliege.be

Christophe Mairesse (CRIPEL) christophe.mairesse@cripel.be

Atelier 1 : Le rôle des référents scolaires en centre Croix-Rouge

Cette table ronde visait à présenter la prise en charge de la question scolaire au sein des centres Croix-Rouge, principalement à travers le rôle des référents scolaires. La première partie des échanges a surtout servi à clarifier différents éléments de fonctionnement plus global comme les missions de la Croix-Rouge, notamment en termes de scolarité, les rôles du référent scolarité et de l'accompagnateur MENA, la collaboration avec les écoles et les tuteurs, etc.

Ensuite, les participants ont identifié différentes difficultés rencontrées dans le travail avec les MENA vivant en centre d'accueil :

- La difficulté pour les écoles d'impliquer les tuteurs dans la scolarité de leurs pupilles ;
- La difficulté pour les écoles d'identifier une personne de contact dans les centres ;
- La situation administrative des jeunes qui peut interférer avec leur scolarité (MENA déclaré majeur, difficultés de se projeter, etc.) ;
- Les différences de niveau des jeunes, notamment en termes d'accès à l'écriture.

Enfin, plusieurs bonnes pratiques ont pu être mises en avant :

- Une rencontre deux fois par an (juin et décembre), voire plus si nécessaire, entre les équipes éducatives du centre et de l'école avec différents ordres du jour : suivi des jeunes, fonctionnement et collaboration, besoins des équipes (centre et école), inviter le tuteur, etc ;
- Les ateliers du service Hello Belgium, à destination des jeunes, disponibles dans toute une série de langues (français, anglais, arabe, pachtou, farsi, russe, tigrinya, albanais, espagnol et somali) ;
- Distribuer la brochure d'informations CRB aux tuteurs/parents ;
- La communication pro-active des équipes de l'école et du centre, notamment pour les personnes de contact (à l'école, au sein du centre, tuteur désigné, etc.) ;
- La favorisation, quand c'est possible, du temps d'accompagnement individuel avec les jeunes (écoles de devoirs, bénévoles, à l'école, etc.).

Personnes de contact à la coordination Accueil des Demandeurs d'Asile (ADA) de la Croix-Rouge de Belgique :

- 1) Service Hello Belgium : hello.belgium@croix-rouge.be
- 2) Coordination Scolarité : shaima.hachimi@croix-rouge.be
- 3) Coordination MENA : ada.mena@croix-rouge.be

Leur brochure scolarité est disponible gratuitement sur simple demande.

Atelier 2 : Le rôle du tuteur dans la scolarité du MENA

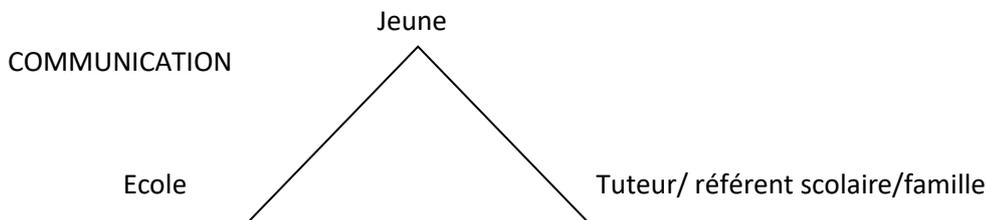
La première partie de la table ronde avait pour objectif de démystifier le rôle du tuteur et ses responsabilités ; notamment au niveau de la scolarité et ce, à partir des directives générales, émises par le service des tutelles visant à homogénéiser la pratique des tuteurs via une charte concrète sur les actions.

Les participants ont ensuite fait part :

- De la difficulté pour les professionnels de la scolarité (référents scolaires en centre, les agents au sein des CEFA, DASPA, centre PMS, etc.) de comprendre le rôle et la place qu'occupe le tuteur dans la scolarité ;
- Des difficultés liées au fait que chaque professionnel a généralement ses propres réalités de terrain (la charge de travail, les attributions en fonction du centre, les réalités administratives qui ne correspondent pas aux réalités de terrain, disponibilité des tuteurs pour la scolarité du jeune.

Il ressort dans les bonnes pratiques et sous le prisme de 'Qui a besoin de quoi pour que la relation fonctionne ?' :

- Qu'il est essentiel, via un premier entretien, de mettre en lumière les besoins et les limites de chacun (le référent scolaire expliquera ainsi qu'il a plus de 50 jeunes à gérer en termes de scolarité, le tuteur qu'il pourra plutôt gérer la scolarité du jeune à distance, les besoins administratifs pour l'école, la place aussi de la famille, formelle ou informelle, dans la scolarité du jeune, etc.) La place du jeune est également importante dans cette discussion ;
- La communication est donc essentielle dans cette triangulation autour de la scolarité du jeune avec les intervenants.



- Au moment de l'inscription à l'école, il s'agira de bien définir les responsabilités de chacun : ainsi, par exemple, le référent scolaire serait contacté pour la gestion quotidienne relative à la scolarité (retard, absence, gestion du journal de classe) ou encore la famille et le tuteur seraient disponibles pour les réunions plus formelles.

Atelier 3 et 5 : Trajectoire(s) scolaire(s) des MENA et défis de l'accompagnement par l'école

Ces tables rondes mettaient en avant le travail des acteurs scolaires, CEFA et classes DASPA, les difficultés rencontrées par ces opérateurs et leurs besoins dans l'accompagnement des jeunes MENA.

Plusieurs freins ont été identifiés :

- Les élèves en DASPA nécessitent un accompagnement pédagogique mais aussi à la vie quotidienne, aux règles de discipline. Il est nécessaire de mettre en place un relais vers les services d'aide et d'accompagnement ;
- La formation du personnel éducatif et enseignant en DASPA fait parfois défaut ;
- La maîtrise des documents et logiciels administratifs lors de l'inscription n'est pas évidente pour rendre compte du parcours et de la situation administrative et législative d'un jeune ;
- La présence d'intervenants multiples nécessite que la collaboration soit pilotée de sorte à garder la cohérence dans les interventions. La coordination du réseau actif autour du jeune doit pouvoir être assumée par une personne/un service de référence présent dans sa trajectoire ;
- Il existe des tensions entre le cadre légal et les priorités (administration, centres, ILA) ;
- L'insertion des jeunes MENA dans le parcours classique est trop rapide, 18 mois en classe DASPA ne sont pas suffisants.
- Pour les référents scolaires en centre, il est difficile d'avoir une idée claire des disponibilités en classe DASPA et dans les différentes filières d'orientation. Par ailleurs, les inscriptions en DASPA et CEFA étant possibles toute l'année, elles ne relèvent pas forcément d'un choix, mais se font aussi souvent par défaut en fonction des conjonctures.
- Le fonctionnement de l'école et l'évolution dynamique du parcours scolaire est difficilement appréhendable pour les partenaires de l'école et, à l'inverse, le contact et le dialogue avec les partenaires n'est pas facile pour l'école. La communication « en temps réel » et l'identification de moments-clés pour transmettre les informations représentent donc un défi important de l'accompagnement de la scolarité des MENA.

Mais aussi, plusieurs bonnes pratiques :

- La FWB encourage les écoles à mettre en place un DASPA et offre un accompagnement dans les démarches ad hoc. La procédure a été simplifiée et une personne-ressource (Ewa Skrzypczyk) se tient à la disposition des chefs d'établissement pour les conseiller et les orienter dans les démarches.
- L'engagement de profils professionnels-clés est un atout, notamment via les projets AMIF et une répartition du NTPP, nombre total de périodes professeurs. En effet, psychologue et éducatrice permettent :
 - De prendre en charge les aspects autres que pédagogiques ;
 - D'adopter une posture de référent intra-scolaire nécessaire ;
 - En étant présents sur place, dans la vie scolaire de l'élève, de rester au fait de ce qui est vécu dans la sphère scolaire et du lien avec les autres sphères de vie : processus centralisation des informations indispensable ;
 - Un travail sur l'orientation scolaire post-DASPA : soutenir la construction d'un projet personnel, établir des contacts en externes, notamment dans la phase d'immersion progressive, faire un passage de relais.

- Le groupe constate qu'un travail complémentaire de psycho-éducation et/ou thérapeutique soutient l'accroche à l'école et est un atout dans la trajectoire de l'élève :
 - o Une mise en perspectives des aspirations personnelles et élaboration des attentes de ce que l'école peut apporter par rapport à celles-ci :
 - Réflexion sur sa place dans le système scolaire et les conséquences du parcours migratoire dans ce processus, apprivoiser le décalage entre les aspirations et la réalité, comprendre les voies d'accès et d'évolution dans la scolarité, ...
 - Réflexion sur le rapport à l'autorité scolaire pour aider l'élève à s'ajuster aux exigences.
 - o Travail thérapeutique : traumas, assuétudes acquises dans le parcours migratoire, gérer les conflits de loyauté entre les exigences familiales, de survie et scolaires, ...
 - o Remarque : le rapport culturel à la santé mentale doit être pris en compte avant d'être proposé dans les interventions. Les jeunes issus de parcours migratoire perçoivent les services de santé mentale comme s'adressant aux « fous » et s'opposent alors à cette étiquette.
- La présence d'un interprète dans les étapes-clés de la trajectoire de l'élève dans l'école et en dehors est précieux. Cela nécessite d'offrir une formation de qualité aux interprètes pour les sensibiliser aux aspects sensibles du travail social.
- En l'absence de places en classe DASPA, l'école dispose d'alternatives, non spécifiques au public MENA : cours de Français Langue d'Apprentissage et la 3^{ème} professionnelle polyvalente, CEFA.
- Les équipes PMS prennent en charge l'accompagnement du parcours Post-DASPA. Elles sont mobilisées dès l'inscription, assurent la mise en lien entre les attentes de l'école et le vécu de l'élève. Elles engagent un travail de proximité en se rendant aussi dans les écoles.
- Souvent la réussite en milieu professionnel tient aux choix qui ont été faits en amont :
 - o Outiller les enseignants (formation, sensibilisation) ;
 - o Rendre l'environnement fonctionnel (photolangage, tuto) ;
 - o Co-enseignement ;
 - o Concertation ;
 - o Création d'une task force ;
 - o Considérer les allophones comme des francophones créatifs et non vulnérables ;
 - o Mise au travail dès que possible. Cela peut favoriser l'intégration même si la langue n'est pas acquise. Il peut être opportun, selon les contextes, de former au "FLE métier" à l'oral et même d'en faire une priorité. Pour augmenter les chances d'emploi, parler la langue des entreprises, la seule qu'elles comprennent.

Atelier 4 : La question de la santé mentale liée aux parcours de l'exil

REALISM est un réseau intersectoriel et collaboratif de soutien à la santé mentale des enfants et des adolescents en province de Liège. Les agents du réseau sont scindés en trois axes :

- **Les agents de liaison** : un service de 2^{ème} ligne de soutien aux professionnels qui s'occupent du bien-être et de la santé mentale des enfants/ados ;
- **Les équipes mobiles (MoBilea) et les case managers** : ce sont des équipes mobiles d'aide et de soins pour des personnes ayant des problématiques de santé mentale et une difficulté d'adhésion à un projet ou une structure de soin. Les case managers sont là pour assurer le lien entre le réseau et le jeune lors des suivis complexes à long terme ;
- **Les psychologues de 1^{ère} ligne (PPL)** : il s'agit de soins de 1^{ère} ligne notamment pour les enfants et adolescents (0-23). Ils peuvent prendre en charge des séances individuelles ou de groupe. Un suivi spécifique peut être envisagé si nécessaire.

La prise en charge en santé mentale des MENA doit tenir compte de plusieurs spécificités :

- **L'exil** : fuir pour survivre ; le vécu varie en fonction de plusieurs facteurs (personnalité, contexte du départ, seul ou à plusieurs, conditions de voyage, etc.) ; les notions de perte et de deuil ; la loyauté à la famille, communauté, culture, etc. ; objectifs et injonctions (ex : gagner de l'argent pour la famille) ;
- **L'adolescence** : l'émondage cérébral et la restructuration (moins de corps neuronaux et plus de connections) ; les enjeux identitaires (se définir au-delà des parents) ; les enjeux sociaux (importance des pairs et du lien social) ;
- **Le trauma** avec de nombreux symptômes : reviviscences, évitements, hyperactivation neuro-végétative, anxiété, ruminations mentales, dépression, irritabilité, colère.
Et des facteurs aggravants : la temporalité dissonante et le manque de sécurité → avec un injonction paradoxale « intégration MAIS sans installation définitive certifiée » ;
- **La triade relationnelle** : le travail de la relation thérapeutique à trois (jeune - psychologue - interprète).

Dans cet atelier, REALISM a mené une discussion autour de la santé mentale des jeunes MENA. À nouveau, le focus a été mis sur les difficultés et les bonnes pratiques du milieu.

Difficultés :

- Quelle prise en charge peut être mise en place lors de la transition vers la majorité ?
 - o Elle est difficile pour les écoles, qui voient beaucoup de jeunes disparaître à cette période ;
 - o Elle est importante pour les jeunes de travailler → injonction de l'exil ;
 - o Il existe des problèmes liés à la mise en autonomie (comme la gestion d'horaires).
- Manque de psychologues spécialisés sur les thématiques et cette prise en charge spécifique ;
- Difficulté de faire face aux urgences psychologiques. Il existe très peu d'offre d'urgences psychiatriques en hôpital avec la dimension trauma-exil-adolescence → les hôpitaux ne reçoivent pas de financements pour gérer ces situations. Il faut faire remonter cette préoccupation au niveau des hôpitaux mais aussi faire du plaidoyer au niveau du réseau ;
- L'obligation de raconter son histoire à l'Office des Etrangers du CGRA peut être traumatique → répétition de son histoire avec perte mémorielle probable → les syndromes post-traumatiques induisent une perte de repères, voire de souvenirs ;

- Manque de formation des professionnels de la santé mentale sur l'interculturalité et l'ethnopsychologie ;
- Besoin d'améliorer la concertation avec l'enseignement.

Bonnes pratiques :

- Concernant un jeune sans papiers, une prise en charge peut être possible via l'aide médicale d'urgence ;
- Pour faire face à la barrière de la langue, il faut faire appel à des traducteurs mais aussi faire intervenir la médiation interculturelle ;
- Importance du réseau soutenant, surtout lors de la transition à 18 ans, et donc d'une tutelle qui se maintient, d'un parrainage, etc. → Importance de garder le lien et le repère affectif ;
- On dit que les jeunes ne sont pas preneurs mais ce n'est pas avéré ;
- Possibilité de mettre en place une convention psychologique avec Fedasil, un réquisitoire.

Conclusion générale

On constate une vraie volonté de travailler ensemble. Il n'existe pas de solution toute faite mais le jeune et l'intérêt supérieur du jeune doivent rester au centre des démarches. Il faut oser passer les portes fermées et aller un peu au-delà des missions de base. C'est-à-dire, envisager le travail autour de la transition vers la majorité des MENA et mettre en place de nouveaux projets qui permettent l'articulation des acteurs de la santé mentale, des centres d'accueil, des services de tutelle et du milieu scolaire.